

Fédération Patronale Vaudoise
M. J.-M. Beyeler
Route du Lac 2
1094 Paudex

Paudex, le 15 avril 2014
NW/nv

Consultation LOMag

Cher Monsieur,

C'est avec un intérêt particulier que le comité de l'AVDT s'est penché sur les appréciations de la FPV concernant le projet de mise en œuvre de la motion Lombardi.

Nos membres sont en effet parmi les premiers à être concernés par ce potentiel assouplissement des horaires d'ouverture des magasins et surtout par l'harmonisation proposée au niveau fédéral.

Nous considérons cet élargissement prévu des horaires, restant un minimal et permettant aux cantons (voire aux communes) de fixer des plages plus larges, comme étant une opportunité pour nos commerces de bénéficier de conditions cadres améliorées.

Se prononcer négativement à cette modification de loi – notamment en se basant sur l'argument discutable de l'entorse au fédéralisme – porterait le risque de maintenir le statu quo dans notre canton. Il est indispensable pour nos commerces de pouvoir assouplir les horaires d'ouverture et ce sans devoir chaque fois négocier avec les partenaires sociaux.

Nous rappelons que le cadre qui serait fixé *n'est en rien une obligation d'ouverture* pour les magasins, mais qu'il leur donne une latitude supplémentaire pour s'organiser en fonction de leurs impératifs propres et de la fréquentation de leur clientèle.

C'est là une base saine allant vers une plus grande liberté du commerce et nous n'arrivons pas à comprendre la position de la FPV.

En conséquence, nous vous demandons fermement de revoir votre position et d'aller dans le sens de l'approbation du texte proposé.

Dans l'espoir d'avoir été entendus, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION VAUDOISE
DES DÉTAILLANTS EN TEXTILES

Le Président :



Philippe Bovet

Le secrétaire :



Nicolas Walter